

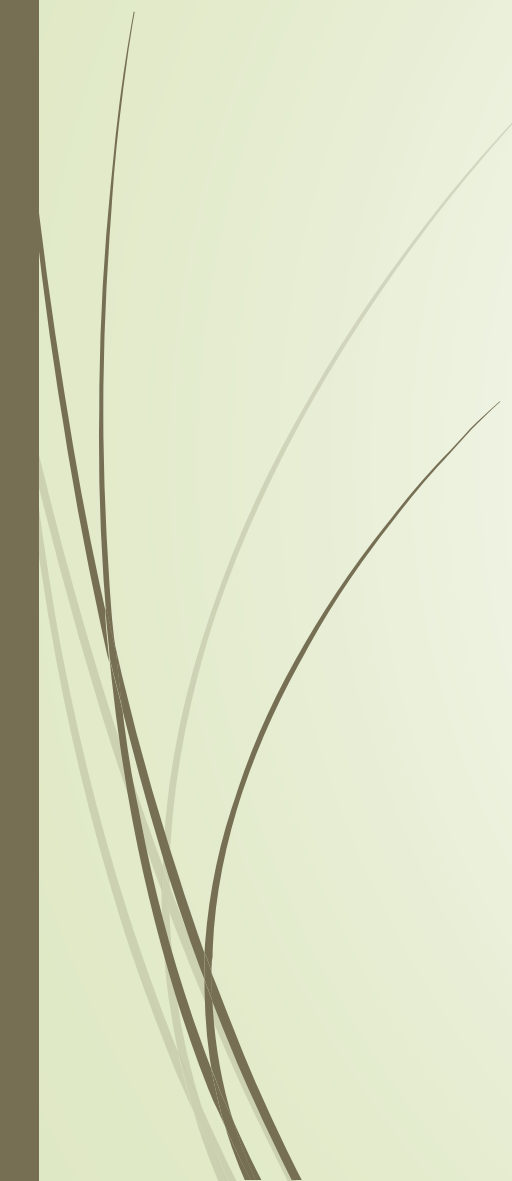
Comment se préparer à la retraite ULPGL/Goma, 20 mai 2022

Prof Dr Kennedy KIHANGI BINDU
SGAC, ULPGL/GOMA
Email: kenedybindu@gmail.com





Plan de la présentation

- La retraite et sa base légale
 - Préparation psychologique, sociale et physique
 - Préparation financière, matérielle et infrastructurelle
 - Préparation spirituelle et la planification de la vie après la retraite
 - Mesures d'accompagnement dans la préparation de la retraite
- 



La retraite et sa base légale

- Comprendre la notion de la retraite:
- La retraite est la situation dans laquelle se trouve un agent qui, ayant atteint l'âge minimum requis, **cesse son activité professionnelle**, en général de manière définitive, et perçoit régulièrement un revenu **sous forme de pension** versée par l'Etat
- L'âge minimum de départ en retraite : Il est défini par la législation, cela dépend d'un pays à un autre




Prendre son avenir en main


- Il n'est jamais trop tard pour se préoccuper de sa retraite.
- L'idéal est d'y penser dès 40 ans.
- Une vingtaine d'années sont nécessaires pour se constituer un capital digne de ce nom avec un effort d'épargne raisonnable.
- Se renseigner sur ce que vous toucherez vraiment. C'est la première étape.



Base légale

- Loi no 18/038 du 29 décembre 2018 portant statut du personnel de l'ESURS (articles 185 & 186)
- ROI/ULPGL (articles 174 & 177)
- Article 185 (Loi 2018)
- La retraite est une décision de l'autorité compétente mettant fin à la carrière d'un membre du personnel qui a satisfait aux conditions d'âge et/ou d'ancienneté définies par la présente loi.
- L'autorité compétente notifie au membre du personnel concerné, un an avant d'être mis à la retraite, la cessation de ses services

- 
- Article 186 (Loi 2018)
 - La limite d'âge de mise à la retraite d'un membre du personnel est fixée à 65 ans accomplis.
 - Toutefois, sur demande du membre du personnel, le droit à la retraite est également acquis, s'il a accompli 25 ans de service et qu'il a atteint l'âge de 50 ans. Dans ce cas, il ne bénéficie pas des avantages liés à l'éméritat ou à l'honorariat, selon le cas.
 - La prolongation de carrière au-delà de l'âge de 65 ans est accordée par le ministre de l'ESU (CA ULPGL) dans l'intérêt de service.
 - Cette prolongation n'excède l'âge de 70 ans.

- 
- Article 189 (Loi 2018)
 - La mise à la retraite donne droit en plus de l'indemnité de sortie, à une pension de retraite calculée conformément à la législation sociale
 - Lorsque la fin de la carrière résulte de la retraite pour inaptitude physique au service due à une maladie ou à une infirmité permanente, le membre du personnel a droit, en plus de l'indemnité de sortie, à une pension d'invalidité
 - Circonstances pouvant conduire à la retraite:
 - La limite d'âge
 - Problème de santé/inaptitude physique au service due à une infirmité permanente
 - Retraite sollicitée conformément à la loi




Eméritat

- Article 203 (Loi de 2018)
- Un membre du personnel enseignant qui a atteint l'âge de 65 au moins, qui a exercé pendant 20 ans à partir de grade de professeur et qui en a fait la demande, peut être proclamé Professeur Emérite s'il a formé au moins un homologue à titre principal.
- Il est ainsi bénéficiaire de tous les avantages liés à ce statut notamment une indemnité de sortie



Honorariat

- Article 209 (Loi 2018)
- L'honorariat est titre honorifique reconnu et conféré au membre du cadre scientifique, technique et administratif revêtu du grade de Directeur de recherche, bibliothécaire en chef, Directeur technique ou de Directeur, ayant travaillé comme cadre de commandement, de manière régulière et continue, et ce, pendant 20 ans au moins à la fin de sa carrière et qui, au cours de celle-ci s'est distingué de façon remarquable.
- Il est bénéficiaire des avantages liés à ce statut.



Avez-vous une fois pensé à votre retraite, quelle vie pendant la retraite ?

- Une vie de repos ou de travail dure?
- Disponibilité de cash, une belle maison, contacts sociaux, vacances, bonne santé, dépendance/mendicité/vulnérabilité,
- Statut d'un débiteur/créancier
- Les expériences sont diversifiées selon qu'on a sa retraite
- Avez-vous investi ou pas
- Une charge pour sa progéniture ou pas?



Impact d'une retraite non préparée

- Constats/résultats des études réalisées en 1999 dans les pays en voie de développement
- 20% des décès enregistrés dans les 2 ans
- 20% dans une situation de mort certaine dans les 4 ans
- 40% vivent dans une situation de précarité/ pauvreté abjecte
- 15% d'une vie confortable (satisfaction des besoins sociaux de base)
- 5% vie de succès, paisible et d'ouverture



Craintes/questionnements réels

- Peur du lendemain
- Perte du revenu
- Perte de l'emploi/occupation
- Perte de l'identité/rang ou statut social
- Perte/exclusion du network (professionnel)
- Sentiment de frustration « *Poor me, I am retired* »
- Cela doit nous interpeler pour une préparation conséquente



Préparation Psychologique

- Considérer les bénéfices qu'offre la retraite, à savoir:
- Etre maître de la gestion de son temps, plus de temps libre
- Gérer son propre agenda
- Avoir plus de temps flexible
- Possibilité de découvrir des talents/potentiels non encore exploités
- Opportunité de réfléchir autrement de sa vie et de son avenir hors d'un cadre professionnel à pensée quasi unique, selon le vouloir de l'employeur
- Libre de tout mouvement,
- Ajoutez



Préparation du point de vue social

- Se choisir un milieu de vie/dans quelle ville s'établir
- Etablir des relations, particulièrement avec les personnes de votre futur milieu de vie
- Etablir des relations au-delà de votre cadre professionnel ou statut professionnel
- Informer sa famille et ses amis par rapport à ce qui va bientôt arriver ou déjà arriver « retraite »
- Accepter le changement de vie et ses conséquences éventuelles
- Luc 16 : 1 - 3



Préparation physique

- Avoir une salle de jeu avec tous les éléments nécessaires
- Assurance maladie ou un médecin traitant
- Veiller sur son alimentation
- Avoir des moments de divertissement

Préparation financière

- Développer une culture de l'épargne (éducation financière, comment gérer son salaire et/ou ses dépenses)
- La meilleure façon de préparer sa retraite est de se bâtir un patrimoine diversifié
- Se fixer un pourcentage d'épargne de tous ses avoirs
- Elaborer et respecter son budget, une vie de famille bien contrôlée et ordonnée, quid des petits fils?
- Payer ses dettes
- Investir dans des activités génératrices des revenus, pas le contraire – construire un immeubles à 10 chambres !!!
- Compléter sa retraite par un ou deux loyers est intéressant. Plus vous vous investirez dans vos opérations immobilières, plus vous gagnerez d'argent.
- Il faut sécuriser les avoirs après 65 ans (Il importe de réduire les risques, au niveau du capital, comme à celui des revenus)



Préparation matérielle et infrastructurelle

- Avoir un logement décent (soyez propriétaire), investir dans la pierre (,
- En période d'incertitudes, être propriétaire de son logement est rassurant
- investir dans l'immobilier locatif ou de loisirs avant d'acquérir leur résidence principale, semble être la meilleure option
- Si tu as besoin d'un véhicule, il faut en acheter en bon état et trouver un chauffeur
- Eviter d'acheter un véhicule ou de construire un immeuble en contractant un crédit au-delà de tes capacités de remboursement sachant que d'autres dépenses doivent aussi trouver satisfaction
- Comment planifier sa vie après la retraite



Préparation spirituelle

- Veiller sur sa vie spirituelle, développer une vie de sanctification et préparation à la rencontre du Seigneur
- Développer une vie de prière
- Bien gérer (affecter) sa pension de retraite/indemnité de sortie
- Ne pas se confier à des faux serviteurs de Dieu ou prophète à la recherche un message prophétique
- Etre attaché à une église bien connue et faire partie d'un ministère dans une église locale

Planifier la vie après la retraite

- Eviter d'embrasser tout ce qui s'offre ou se présente sur le chemin. Savoir dire non a certaines offres de business
- De la vie de serviteur de Dieu/pasteur au fermier, agriculteur, avez-vous le background nécessaire?
- Un secrétaire de direction – exportateur de cacao
- Faut-il s'éloigner de son domaine d'expertise ou pas pour ne pas faire concurrence à son ancien employeur?
- Eviter de beaucoup faire à la fois: poulailler, pâtisserie, supermarché, école et/ou université, internat, boutique, changeur de monnaie, ... en devenant le CEO de tous et prenant meme les petites decisions
- Se fixer des activités à la limite de son temps, capacité physique et mentales



Mesures d'accompagnement dans la préparation de sa retraite

- Pension de retraite est fonction du niveau des cotisations mensuelles réalisées
- Prise en charge des soins de première nécessité – pension de retraite
- Avoir accompli 15 ans de cotisations , 60 derniers mois (bulletins de paie) soit 5 ans constituant la référence de calcul de la pension
- Respect de la réglementation en matière de cotisation professionnelle
- Rôle et responsabilité de l'employeur
- Avoir un numéro d'affiliation à la CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale) – Cfr Direction du personnel


- 
- Contributions de l'employeur en faveur de l'employé
 - CNSS: charge de l'employeur 13% et charge de l'employé 5% de la base (salaire), à partir du mois juin
 - Autres cotisations : ONEM 0,2% de la base; INPP : 2% de la base; Syndicat : 1\$ par mois; IPR : Cfr tableau barémique
 - Tableau barémique

Tableau barémique

Taux	Borne supérieure	Borne Inférieure
3%	0,00	1 62 000,00 soit 81\$
15%	1 62 000,00 soit 81\$	1.800.000,00 soit 900\$
30%	1.800.000,00 soit 900\$	3.600.000,00 soit 1 800\$
40%	3.600.000,00 soit 1 800\$	Pour le surplus



MERCI



Prof Dr Kennedy KIHANGI BINDU